

Compte-rendu du comité de quartier du 12 juin 2024

Personnes présentes : M. Bonnel Jean-Pierre et Mme Bonnel Brigitte, M. Jean-Marie Duclaux et Mme Annie Duclaux, , Mme Marie-Thérèse Michel Dansac, Mme Cazorla Lucie, M. et Mme Vaucert , M. Bouix Sylvain et Mme Bouix Michelle, M. Seve Joël et Mme Seve Virginie, M. Boyer Alain, Mme Brodhag Christine, M. Romain Claude, Mme Taillart Sabrina, M. Luques Dominique, M. Bouix Joël, Mme Repellin Anne, , Mme Bruyère Corinne, M. Fayard Francis (Maire), Mme Bilbot Evelyne (adjointe), Mme Soria Nathalie (conseillère municipale).

Excusé : M. Sebastien Amblard

Secrétaires : E. BILBOT ET M-T MICHEL-DANSAC

1) Retour sur la fête du lac du 2 Juin 2024:

Les personnes présentes déplorent le peu de participants à cette fête champêtre qui inaugurerait le mobilier urbain installé autour du second lac par la mairie, suite au projet élaboré par le Comité de quartier, et qui mettait en avant les autres aménagements réalisés par les partenaires et parties prenantes du lac historique : la création du terrain de boules (Fédération de pêche) et l'aménagement du parking latéral (Entreprise Delmonico-Dorel).

La météo a bien sûr freiné beaucoup de personnes mais ceux qui étaient présents à cet événement ont apprécié l'apéritif offert par la mairie, les discussions conviviales entre habitants Livronnais, M. le Maire et les élus du comité de quartier.

Enfin, un repas tiré du sac a rassemblé dans la bonne humeur des convives qui ont prolongé ce moment de partage par une partie de boules.

2) Information sur le programme des estivales aux Petits Robins : Soirée années 80 le 27 Juillet 2024:

La concertation avec les membres du comité de quartier en février 2024 avait plébiscité le projet d'une soirée années 80, musique et danse.

Ce projet prendra forme cet été : Soirée années 80 le samedi 27 juillet 2024 dans la cour de l'école des Petits Robins, boule à facette, buvette, groupe de musique en live, les « démons de minuit » et consort vont entraîner tout le monde sur la piste !

3) Fleurissement des entrées de ville et du hameau :

Des rosiers nains seront plantés par les services techniques sur les plates-bandes le long de la salle Simard. L'arrosage sera réalisé par les membres de l'association « Le Club chez Nous » que nous remercions d'aider les habitants à embellir et verdifier le hameau.

Le fleurissement des entrées de ville et des autres endroits sélectionnés par le comité de quartier est reporté sur 2025.

4) Le commerce des petits Robins :

Fin avril 2024, le comité de sélection s'est tenu pour choisir le candidat repreneur du commerce. Sur les 7 dossiers, 2 ont été sélectionnés car répondant à tous les critères demandés.

Ce jury était composé de membres « techniques » de la mairie, d'élus, et d'habitants des Petits Robins : Mme Brigitte Bonnel et Mme Anne Repelin. Ces deux personnes relatent au comité de quartier comment s'est tenu ce jury et comment s'est porté le choix sur un couple de repreneurs, par ailleurs Petits Robinois. Elles expliquent que l'organisation et la motivation de ce couple semble sans faille et qu'ils sont très à l'écoute des besoins des Petits Robinois pour y répondre au mieux. Ce couple proposera dans le commerce des Petits Robins :

- Un dépôt de pain (fait par une boulangerie) et des viennoiseries le week-end (idem faites par un artisan)
- Petite épicerie
- Charcuterie artisanale
- Vins (issus du Caviste de Livron)
- Ouverture du bar
- Restauration les midis
- Évènements ponctuels en matinée le dimanche ou en début de soirée le week-end
- Horaires d'ouverture du commerce et du bar : tous les jours de 6h à 13h et de 15h30 à 20h,
- Fermeture le dimanche après-midi

Un questionnaire est en cours de distribution pour recueillir les besoins d'achat des habitants. Le retour de ce questionnaire est possible sur le site internet de la mairie et/ou en format papier dans la boîte aux lettres de la Boulangerie place de la fraternité.

7) Questions diverses:

- L'entretien des fossés et des bords de route devient urgent dans certains endroits, renforcé par les pluies de ce printemps qui ont favorisé la pousse. Transmission sera faite aux services techniques.
- Certaines routes ont bien besoin de voir leur revêtement refait et M. Le Maire informe que plusieurs trous ont déjà été bouchés. Il explique de plus qu'il y a un calendrier d'entretien des routes qui lui a été présenté et qui étalonne sur 3 ans l'ensemble des travaux de réfection des chaussées, à réaliser par ordre de priorité.
- Problème de capacité des poubelles (DAOM) installées à la sortie Nord des Robins qui sont souvent pleines, et avec des dépôts d'ordures à même le sol. L'information sera remontée par les élus à la Communauté de Communes Val de Drôme en Bio vallée.
- Problème de sécurité route des Pelones avec de la végétation débordant sur la voie circulante déjà étroite. Problème déjà évoqué il y a un an. Les aménagements réalisés par la mairie (interdiction de circulation au plus de 3,5 Tonnes et vitesse à 50 km/heure) ne suffisent pas à sécuriser cette route. Contact sera pris avec les riverains de cette route concernés par le débordement de végétation afin qu'une solution soit mise en œuvre.
- Problématique d'accès à la fibre, des personnes ont des difficultés encore, ne pas hésiter à les faire remonter en mairie et /ou à la société ADN.
- Problématique du parking des véhicules rue Frédérique Rossif, avec des risques pour les piétons qui doivent passer sur la route à certaines heures de forte affluence de l'école. La police Municipale interviendra régulièrement pour faire respecter les stationnements (pas sur le trottoir...)
- Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique Tigre vecteur de graves pathologies (Dengue, Chikungunya), suite à la question d'un habitant, Monsieur le Maire réalise une information sur le programme d'achat par la commune de bornes anti moustiques déployées dans les écoles élémentaires prochainement (2 dispositifs /école)

Comités de quartier Livron-sur-Drôme

Ce programme est complété par un dispositif d'aides financières attribuées par la commune pour inciter les Livronnais à acquérir une borne anti-moustique fonctionnant avec des phéromones toujours pour lutter contre le moustique Tigre.

Les conditions d'attribution d'aides financières individuelles pour cet achat sont disponibles sur le site internet Mairie, rubrique « Vie quotidienne » sous rubrique « Actualités »:

- Résider à Livron-sur-Drôme
- Acheter un piège à moustiques tigres spécialement conçu pour l'extérieur (jardins/terrasses/balcons) entre le 01/06/2024 et le 31/12/2024
- Le piège à moustiques doit être de type phéromone par aspiration
- Une seule participation par foyer sera possible en 2024
- Le montant de l'achat du ou des pièges (hors cartouche) doit être à minima de 15€

8) Planning des futurs comités de Quartier

18 septembre 2024

20 novembre 2024

29 janvier 2025

02 avril 2025

18 juin 2025

**Prochain comité de quartier le 18 septembre 2024 à 18H30 en
salle Simard.**

Venez nombreux !